



Oral d'anglais en 3ème 24 mai 2016

publié le 27/04/2016

Le mardi 24 mai, les élèves de 3èmes passeront un oral d'anglais qui permettra aux enseignants d'évaluer, dans un climat bienveillant, trois compétences langagières :

- ▶ compréhension orale
- ▶ expression orale et
- ▶ interaction orale.

Cet exercice d'une quinzaine de minutes se déroulera, de préférence, avec un enseignant que les élèves n'ont pas en classe (travail conjoint avec les enseignants du collège J. Du Bellay de Loudun) de façon à donner un caractère plus authentique à cette épreuve. Cette évaluation sera prise en compte dans la moyenne trimestrielle ainsi que dans le livret de compétences.

Bon courage à tous.

L'équipe d'anglais.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.